

Schweizerischer Turnverband  
Fédération suisse de gymnastique  
Federazione svizzera di ginnastica

 VEREINSMANAGEMENT



# POINT INFO FSG

*Nouvelle loi sur la protection des données*

Platin Partner



Gold Partner



## POUR VOUS AUJOURD'HUI

Bettina Aebi  
**Responsable éthique et droit**

Manuela Geiser  
**Responsable management de sociétés et formation des juges**



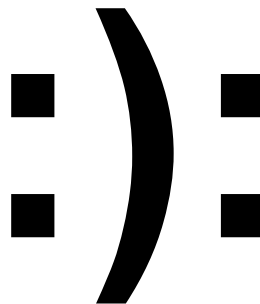
## OBJECTIFS DU COURS



### Les participant.e.s...

- ont une vue d'ensemble des nouvelles directives en matière de protection des données,
- savent, grâce à cet aperçu et à la fiche, quelles sont les mesures qui peuvent être appropriées pour eux en lien avec ce thème,
- connaissent les moyens d'aide à disposition et les utilisent correctement dans la société,
- ont accès à l'apprentissage en ligne et peuvent aborder la thématique de manière approfondie.

## MESSAGE



## APERÇU GLOBAL



- Contexte
- Définitions : données personnelles / traitement
- Bases du traitement de données
- Devoirs concrets et mesures
- Les 10 commandements
- Questions

## CONTEXTE



- Nouvelle loi sur la protection des données dès le 1.9.2023
- Devoir accru d'information et de documentation
- Droits renforcés des personnes concernées
- Sanctions en cas de violation des directives
- Les sociétés sont elles aussi concernées par les changements

## DONNÉES PERSONNELLES



« Toutes les données se référant à une personne physique identifiée ou identifiable »

- Nom et prénom
- Une adresse personnelle,
- Une adresse électronique comme : prénom.nomdefamille@entreprise.com ;
- Un numéro de carte d'identité
- Informations sur l'emplacement (fonction de localisation sur téléphone portable)
- Une adresse IP
- Un identifiant Cookie
- L'identifiant publicitaire de votre téléphone.

## TRAITEMENT



Supprimer

Se procurer

Modifier

Utiliser

Communiquer

Sauvegarder

Archiver

Conserver

Détruire

## PRINCIPES DU TRAITEMENT DES DONNÉES



- Légalité
- Fidélité et foi
- Identification
- Proportionnalité
- Affectation à un but précis
- Justesse
- Sécurité des données

## MOTIFS JUSTIFICATIFS



- consentement des personnes concernées
- autorisation légale
- intérêt public prépondérant
- intérêt privé prépondérant

## CONCRÈTEMENT



## DROITS DES INTÉRESSÉ.E.S



- Devoir d'information, droit au renseignement sur ses données personnelles
- Droit à la correction / suppression des données personnelles et interruption du processus de traitement
- Edition et droit de transfert des données personnelles
- Dépend de l'existence d'un processus de demande d'information (personne désignée, etc.)

## CONSENTEMENT



- Lorsque le traitement dépasse le « but fondamental » ou l'intérêt privé/public, un consentement est nécessaire
- Crée de la transparence pour les personnes concernées
- Relativement facile à résoudre
- **Modèle de formulaire lors de l'adhésion à la société**

## REGISTRE DE TRAITEMENT



- Indique la manière dont les données personnelles concernant les activités sont traitées
- Obligatoire pour
  - les sociétés ayant plus de 250 collaborateurs.trices,
  - le traitement d'un grand volume de données particulièrement sensibles, respectivement pour les profils à haut risque
- Droit de correction de la part des personnes concernées

## REGISTRE DE TRAITEMENT DU CONTENU



- Identité des responsables
- Objectifs du traitement
- Description des catégories de personnes concernées et des personnes traitées
- Catégorie des destinataires
- Durée de conservation
- Description des mesures servant à garantir la protection des données
- Si les données sont à l'étranger => indiquer dans quel Etat

## DÉCLARATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES



- Nécessaire en cas de collecte de données personnelles planifiée mais non requise par la loi
- Devoir d'information pour les personnes concernées



## DÉCLARATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES



- Coordonnées
- Raison de la collecte de données
- Données qui sont saisies
- Destinataires des données
- Endroit où les données sont remises (étranger, région)
- Bases juridiques

## DÉCLARATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES



- Modèle de déclaration de protection des données (SO / FSG)
- Modèle de directives sur la protection des données

## **SOUS-TRAITANCE**



- Le fournisseur ou la tierce personne qui traite les données personnelles sur mandat du ou de la responsable (société par exemple) devrait être tenu(e) contractuellement de traiter ces données conformément à la protection des données
- Il s'agit d'une assurance pour la société au cas où le fournisseur ou la tierce personne commet une erreur
- Modèle de contrat de sous-traitance

## **SÉCURITÉ DES DONNÉES**



- Sécurité technique
- Sécurité en matière d'organisation
- En cas d'incident : devoir de signalement

## PRIVACY BY DEFAULT



- La protection des données est respectée par défaut
- Choisir des paramètres par défaut aussi favorables que possible à la protection des données

## SANCTIONS



- Les infractions intentionnelles (par exemple violation du devoir d'information, de renseignement, de coopération ou de diligence) par des particuliers (employé.e.s) sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à Fr. 250'000.-

## EN BREF



### Les 10 commandements concernant les données personnelles. Nous ...

- ... prévenons de l'usage qui sera fait des données,
- ... nous y tenons et utilisons les données dans un but précis,
- ... pratiquons l'économie de données : « need to know »,
- ... supprimons immédiatement ce dont nous n'avons plus besoin,
- ... autorisons une personne à dire « non »,
- ... faisons uniquement ce que nous trouverions acceptable pour nous,
- ... vérifions l'absence d'erreurs et de lacunes dans les données,
- ... ne partageons pas de données sensibles avec des tiers,
- ... prenons des mesures pour assurer la sécurité des données qui nous sont confiées,
- ... obtenons les données en toute légalité et de source vérifiée.

## MOYENS D'AIDE



- Apprentissage en ligne de Swiss Olympic:
  - Accès ici: [cours \(swissolympic.ch\)](https://www.swissolympic.ch)
- Modèle de déclaration de consentement à l'affiliation
- Modèle de déclaration de protection des données (Swiss Olympic)
- Modèle de directives sur la protection des données (Swiss Olympic)
- Modèle de registre de traitement (Swiss Olympic)
- Fiche d'information

## APERÇU



- La FSG est tenue d'adapter les processus (inscription aux compétitions, FSG-Admin, site internet, etc.)
- Bon nombre d'entre vous rencontreront à l'avenir sous une forme ou une autre

## AUTRES DEMANDES



- Questions dans le chat
- Puis envoi des Q&R



# INFO MANAGEMENT DE SOCIÉTÉS

## MANAGEMENT DE SOCIÉTÉS - OFFRES



### Ausbildung



Einsteigerkurs „Jump in“  
Zertifikatslehrgang STV/edupool.ch  
Themenmodule  
Kurse deiner Wahl in deinem  
Verband/Verein



### Information



Zentrale Anlaufstelle für  
Vereinsfragen  
Online Bereich mit Checklisten und  
Vorlagen für Vereine



### Coaching



Individuelle Betreuung für deinen  
Verein/Verband  
Problemlösung direkt vor Ort

In Zusammenarbeit mit:  
[vereinscoaching.ch](http://vereinscoaching.ch)



## POINT INFO FSG



### A venir

23.08.2023 Responsable de la prévention

13.09.2023 Fit en hiver : programme  
d'entraînement gratuit

### Déjà eu lieu



## CLUB MANAGEMENT



**ACADEMY**  
Club Management



Schweizerischer Turnverband  
 Fédération suisse de gymnastique  
 Federazione svizzera di ginnastica

**VEREINS**MANAGEMENT



## CONTACT

### FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Secrétariat  
 Bahnhofstrasse 38  
 5000 Aarau

062 837 82 00  
[stv@stv-fsg.ch](mailto:stv@stv-fsg.ch)  
[www.stv-fsg.ch](http://www.stv-fsg.ch)



Platin Partner



Gold Partner

